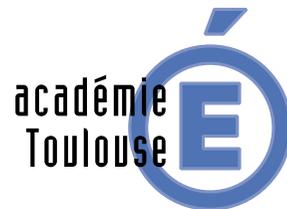


Les nouveaux programmes de français

Mars 2016, IA-IPR de lettres



FOCUS SUR

- **L'enseignement explicite de la compréhension dans les nouveaux programmes (cycle 3)**
- **L'écriture: les écrits de travail**
- **Le langage oral: un enseignement explicite**

La lecture dans les anciens programmes

- 1 – Fonder une culture humaniste.
- 2 – Lecture analytique, lecture cursive.
- 3 – La lecture de l'image.

« (le professeur) développe leurs compétences en lecture et les amène **progressivement à être des lecteurs autonomes. Il cherche à susciter le goût et le plaisir de lire.** »

Compétence LIRE dans les nouveaux programmes

- Lire avec fluidité
- **Comprendre** un texte littéraire et l'interpréter
- **Comprendre** des textes, des documents et des images et les interpréter
- Contrôler **sa compréhension**, être un lecteur autonome.

L'enseignement explicite de la compréhension dans les nouveaux programmes (cycle 3)

Continuité cycle 2/cycle 3



Dans le préambule : « En lecture, l'**enseignement explicite de la compréhension doit être poursuivi, en confrontant des élèves à des documents plus complexes.** »

Que signifie

« enseignement explicite » ?



« **Doter les élèves de stratégies efficaces** et de les rendre capables de recourir à la lecture de manière autonome pour leur usage personnel et leurs besoins scolaires ». p 11

Lecture



*Compréhension et interprétation
Deux compétences en corrélation*

Quelles pratiques?

Pratique régulière des activités suivantes

Construire
la compréhension
d'un texte



Rappel des informations retenues (texte non visible) ;
recherche et surlignage d'informations ; écriture en
relation avec le texte ; repérage des personnages et de
leurs désignations ; repérage des mots de liaison ;
*réponses à des questions demandant la mise en relation
d'informations explicites ou implicites (inférences) ;
justifications de réponses avec retour au texte.*

Manifester
sa compréhension
des textes



*Réponses à des questions, paraphrase,
reformulation, titres de paragraphes, rappel du récit
(« racontage »), représentations diverses (dessin,
mise en scène avec marionnettes ou jeu théâtral...)*

Vers l'autonomie de l'élève lecteur

« Il s'agit d'apprendre aux élèves à questionner eux-mêmes les textes, non à répondre à des questionnaires qui en baliseraient pour eux la lecture », p. 14

Répondre à des questionnaires qui balisent la lecture



Approche parcellaire du texte
S'oppose à l'apprentissage de l'autonomie

Questionner les textes



Réagir aux textes
Formuler des hypothèses de lecture
Justifier ses propositions

Vers l'autonomie de l'élève lecteur

Contrôler sa compréhension

« -Repérage de ses difficultés ; tentative pour les expliquer

-Maintien d'une attitude active et réflexive : vigilance relative à l'objectif (compréhension, buts de la lecture) ; adaptation de la lecture à ses objectifs ; demande d'aide ; mise en œuvre de stratégies pour résoudre ses difficultés... » p. 12



Production de réponses et confrontation des stratégies qui ont conduit à ces réponses.

Mise en œuvre de stratégies de compréhension du lexique inconnu (contexte, morphologie, rappel de connaissances sur le domaine ou l'univers de référence concerné).

Entraînement à la lecture adaptée au but recherché

Quelques préconisations pédagogiques

- Donner à voir les stratégies de lecture : commenter des stratégies d'élèves ou d'élèves fictifs, garder trace des stratégies de lecture (écriture de travail)..
- Travailler en classe entière pour que les lecteurs experts soutiennent les petits lecteurs
- En remédiation spécifique et en groupe restreint, changer de posture et OBSERVER et INTERROGER les élèves en train de lire.
- Bien choisir les textes étudiés : les supports simplistes ne facilitent pas la tâche des petits lecteurs, choisir des textes résistants et motivants
- S'interroger sur l'évaluation de la compréhension pour la faire évoluer

ECRITURE: Compétences et connaissances

	CYCLE 3	CYCLE 4
Maîtrise du geste grapho-moteur	<p>Ecrire à la main de manière fluide et efficace</p> <p>Ecrire avec un clavier rapidement et efficacement</p>	
Maîtrise linguistique	<p>Prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser</p>	
Métacognition	<p>Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre</p>	<p>Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre</p> <p>Adopter des stratégies et des procédures d'écriture efficaces</p>
Créativité	<p>Produire des écrits variés</p> <p>Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte</p>	<p>Exploiter des lectures pour enrichir son récit</p>

Quels écrits ?

Les nouveaux programmes mettent en valeur les « écrits de travail »

On trouve ainsi les expressions suivantes:

Ecrits de travail

Ecrits réflexifs (cycle 3 page 16)

Ecrits préparatoires (cycle 4, page 14)

Ecrits intermédiaires divers (cycle 4, page 15)

L'ECRIT DE TRAVAIL N'EST PAS ...

Une forme aboutie



Rédaction d'un texte d'invention
Synthèse finale d'une leçon...

Un écrit destiné à



Etre socialisé en l'état,
Etre mémorisé
Etre évalué



A la différence de **l'écrit intermédiaire**, l'écrit de travail ne conduit pas nécessairement à, une production aboutie

L'apprentissage de l'écrit de travail : Quels enjeux ?

L'écrit de travail pour

Conceptualiser, penser

- **fonction épistémique** : fonction d'élaboration de la pensée, de mise à plat des idées
- **fonction heuristique** ou cognitive (2^{ème} étape) : les élèves travaillent sur la mise en forme, en mots, de l'état de leur pensée (en vue de préciser, de reprendre, d'aller plus loin...)

Adopter des stratégies et des procédures efficaces

Fonction métacognitive qui s'inscrit dans la durée, à partir des différents écrits de travail produits (retours rétrospectifs sur l'évolution de sa démarche et de sa pensée)

L'ÉCRIT DE TRAVAIL:

Un terme polysémique, une notion protéiforme

Différentes formes

- brouillons,
- notes, fiches, éléments de synthèses
- cartes heuristiques,
- plans,
- listes,
- dessins,
- schémas
- réponses à des questionnements

Différentes fonctions

- formuler des impressions de lecture, reformuler, réagir à la lecture des œuvres
- émettre des hypothèses, articuler des idées,
- hiérarchiser, lister
- produire des conclusions provisoires, des résumés
- préparer des prises de parole élaborées
- construire la compréhension des documents
- s'appropriier les différentes dimensions de l'activité d'écriture

Quelques préconisations pédagogiques

- **Ne pas avoir peur d'y consacrer du temps**
- **Ne pas s'imposer des contraintes de correction et d'évaluation**
- **Proposer des situations d'écritures courtes, fréquentes et variées**
- **Utiliser ces écrits comme traces des représentations des élèves, de ce qu'ils ont compris et comme des moyens d'ajuster sa démarche (notamment dans le cadre de l'accompagnement personnalisé).**
- **Articuler les compétences écriture et lecture (Ecrire pour lire/ Lire pour écrire) , l'écriture et l'oral**

Le langage oral

Du cycle 3 au cycle 4, on distingue quatre grandes séries de compétences, dont la maîtrise et progressive et se complexifie du cycle 3 au cycle 4, de l'étayage vers l'autonomie

- **L'écoute**
- **La prise de parole**
- **L'interaction**
- **L'analyse des productions, (compétence métacognitive)**

L'écoute

Multiplicité des productions orales proposées à l'écoute des élèves

- Ecoute d'un texte lu, de questions, de consignes, d'exposés, d'interventions, exposés ...
- Ecoute en direct, écoute d'un propos enregistré.
- Difficulté variable (longueur, complexité du propos, thème abordé ...).
- Situations d'énonciation variées

Enseigner l'écoute

- L'attention et la concentration
- la compréhension du message oral :
Hiérarchisation et mémorisation des informations, identification du « *genre du discours* » (récit, compte-rendu, reformulation, exposé, argumentation..), perception des implicites, interprétation du message oral.

La prise de parole

- L'enseignement de l'oral vise la maîtrise progressive d'une prise de parole continue, relevant d'un « *genre de l'oral* » .
- A la fin du cycle 4, doit être capable de produire une « *prise de parole d'une durée de dix minutes en continu* ». On n'exige pas à la fin du cycle 4 la « *maîtrise complète des techniques de l'exposé* », mais la « *pratique d'un oral codifié et socialisé, éloigné de la pratique spontanée de la conversation courante* ».
- L'élève, à l'issue du cycle 4, doit être capable de tenir compte de son auditoire, en mobilisant des ressources oratoires (voix et corps) et rhétoriques, d'oraliser (lecture, mémorisation) une œuvre littéraire, de formuler ses impressions, sensations, sentiments, son point de vue sur des œuvres littéraires et artistiques, de pratiquer le compte-rendu.

L'interaction

Participer de façon constructive à des échanges oraux implique:

- L'écoute d'autrui,
- La capacité à argumenter,
- La prise en compte des autres points de vue exprimés,
- La connaissance des « *codes de la conversation en situation publique*»
- La capacité à réguler un échange.

L'exercice de cette compétence peut s'exercer dans des situations diversifiées : jeux de rôles, débats interprétatifs portant sur des objets littéraires et artistiques.

L'analyse des productions (compétence métacognitive)

Les élèves doivent être progressivement capables d'adopter une attitude critique vis-à-vis des productions orales, et de percevoir et exploiter « *les ressources expressives et créatives de la parole* ».

LE LANGAGE ORAL: Un enseignement explicite

- Amener les élèves verbaliser d'éventuelles difficultés de compréhension, notamment au cycle3, le professeur propose des activités variées pour y remédier.
- Les élèves doivent adopter progressivement une attitude critique vis-à-vis des productions orales et être conduits à élaborer collectivement des critères de réussite.
- L'utilisation d'outils numériques d'enregistrement permet de constituer des corpus oraux et contribue à l'approche critique des productions.

L'enseignement de l'oral contribue à l'apprentissage des autres compétences du programme de français

- **Travail sur la langue** : acquisition et réemploi du lexique, des tournures, des formules, étude du « fonctionnement de la syntaxe de la langue orale », comparaison langue orale/langue écrite ...
- **Compréhension et l'interprétation des œuvres littéraires** : lecture oralisée et expressive, paraphrase, reformulation, expression des impressions de lecture, formulation d'hypothèses argumentées, débats interprétatifs...
- **Activités d'écriture** : « verbalisation des intentions d'écriture », recherche collective de formulations, mise en voix des textes produits ..
- **Appropriation des connaissances littéraires et artistiques**, dans le cadre de débats littéraires notamment.

QUELQUES PRECONISATIONS PEDAGOGIQUES

- **Proposer des activités fréquentes et variées d'oral**
- **Favoriser les situations d'interactions entre élèves: travaux de groupes, en îlots, en binômes.**
- **Travailler la dimension oratoire: jeux théâtraux, jeux de rôles**
- **Analyser des productions orales (utilisation d'outils numériques d'enregistrement)**
- **Travailler le brouillon d'oral (notes, schémas, enregistrements...)**
- **Faire produire aux élèves les critères de réussite d'une production orale (compte-rendu, exposé, débat...)**